



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

N° 20230405 -07

**DEPARTEMENT DU LOT**

Nombre de membres :

- en exercice = 24
- présents = 14
- votants = 17

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril, le comité syndical, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SAINT CERE sous la présidence de Monsieur Loic LAVERGNE-AZARD

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc NAYRAC

Date de la convocation : 02 mars 2023

**Présents : 14**

BERTHOUMIEU Marie, BES Didier, BOUCHEZ Murielle, CANCHES Michel, CESANO Lionel, DA FONSECA Thierry, ALBERT Catherine (suppléante), LAVERGNE AZARD Loïc, LEROUX Michel, MEILHAC Sébastien, NAYRAC Jean-Luc, ROUSSIES Stéphanie, TEULIERE Jean-Michel et THEBAUD Michel

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 3**

ARAQUE Fausto à Jean-Luc NAYRAC, LUDIER Stéphane à Jean-Michel TEULIERE, PEIRANI Patrick à Loïc LAVERGNE-AZARD

**Absents dont excusés :**

AUBRUN Jeannine, AYROLES Francis, DELANDE Claire, FOUCHE Jean-Claude, JAUZAC Catherine, MADELRIEUX Christian, PEYRICAL René, RANOUIL Philippe

***Monsieur Francis AYROLES quitte la salle au moment du vote.***

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT MARAIS DE BONNEFONT**

Monsieur LAVERGNE-AZARD Loic prend la présidence

Vu les travaux du bureau syndical du 1<sup>er</sup> mars 2023,

Après s'être fait présenter le compte administratif,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le compte administratif 2022 du budget annexe lequel peut se résumer comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

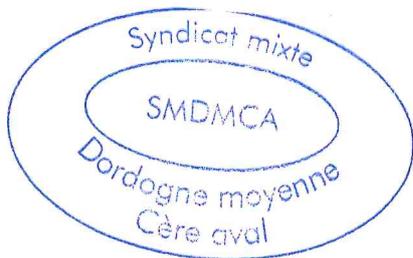
ID : 046-200092138-20230405-20230405070-DE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Résultats reportés		42 667,76	30 916,60	
Opérations 2022	123 034,11	188 819,09	30 703,28	29 552,28
TOTAUX	123 034,11	231 486,85	61 619,88	29 552,28
Résultats de clôture		<b>108 452,74</b>	<b>32 067,60</b>	
Restes à réaliser			18 326,30	39 098,87
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>123 034,11</b>	<b>231 486,85</b>	<b>79 946,18</b>	<b>68 651,15</b>
RESULTATS DEFINITIFS avec RAR		108 452,74	11 295,03	

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs.

Publié et notifié le 12/04/2023

Acte rendu exécutoire



Pour copie certifiée conforme.  
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Le Président

Loïc LAVERGNE AZARD

A blue ink signature of Loïc LAVERGNE AZARD is written over a circular blue ink stamp. The stamp contains the text "Syndicat mixte", "SMDMCA", and "Dordogne moyenne Cère aval".

*La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*